

États financiers consolidés

Supremex Inc.

31 décembre 2015 et 2014

Tous les montants sont présentés en dollars canadiens

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Supremex Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Supremex Inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2015 et 2014 et l'état consolidé du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Supremex Inc. aux 31 décembre 2015 et 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada

Le 17 février 2016

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A118111

Supremex Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 31 décembre	Notes	2015 \$	2014 \$
ACTIFS	14		
Actif courant			
Trésorerie		3 533 917	364 079
Créances clients	6	21 358 826	18 560 419
Stocks	7	15 563 613	10 978 732
Frais payés d'avance		653 580	558 564
Total de l'actif courant		41 109 936	30 461 794
Immobilisations corporelles	8	26 790 391	24 333 630
Immobilisations incorporelles	10	6 500 672	8 107 329
Goodwill	11	50 765 024	46 889 125
Total de l'actif		125 166 023	109 791 878
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Passif courant			
Dettes fournisseurs et charges à payer	12	18 147 715	16 419 302
Dividende à payer	18	1 581 303	1 437 733
Provisions	13	332 939	337 401
Impôts sur le résultat à payer		835 246	1 207 692
Tranche courante des facilités de crédit garanties	14	—	5 221 115
Total du passif courant		20 897 203	24 623 243
Facilités de crédit garanties	14	28 674 021	17 184 599
Passif d'impôt différé	15	2 419 291	2 218 415
Obligation au titre des prestations de retraite constituées	9	301 339	566 464
Obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	9	239 000	899 900
Passif financier dérivé	14	—	547 562
Total du passif courant		52 530 854	46 040 183
Capitaux propres			
Capital-actions	16	9 813 365	9 814 628
Surplus d'apport	16	279 601 180	279 611 054
Déficit		(217 615 887)	(225 695 059)
Écart de change		836 511	21 072
Total des capitaux propres		72 635 169	63 751 695
Total du passif et des capitaux propres		125 166 023	109 791 878

Engagements, éventualités et garanties (note 19)

Événements postérieurs (note 24)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Au nom du conseil d'administration :

Par :signé (Robert B. Johnston)
Administrateur

Par :signé (Mathieu Gauvin)
Administrateur

Supremex Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2015 \$	2014 \$
Produits des activités ordinaires		142 298 458	131 888 065
Charges d'exploitation	7, 9, 17	93 893 132	88 723 062
Frais de vente et d'administration	9, 17	15 315 871	16 945 995
Résultat d'exploitation avant amortissement, (profit) perte à la cession d'immobilisations corporelles		33 089 455	26 219 008
Amortissement des immobilisations corporelles	8	4 110 569	3 567 177
Amortissement des immobilisations incorporelles	10	6 211 107	6 163 900
(Profit) perte à la cession d'immobilisations corporelles		(6 740)	5 617
Résultat d'exploitation		22 774 519	16 482 314
Frais de financement, net	14	966 419	1 333 699
Résultat avant les impôts sur le résultat		21 808 100	15 148 615
Impôts sur le résultat	15	5 877 300	4 101 273
Résultat net		15 930 800	11 047 342
Résultat net de base et dilué par action		0,5541	0,3822
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		28 751 008	28 905 181

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Supremex Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2015 \$	2014 \$
Résultat net		15 930 800	11 047 342
Autres éléments du résultat global			
<i>Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Écarts de change comptabilisés		815 439	72 062
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net		815 439	72 062
<i>Items qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Pertes actuarielles constatées sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées, déduction faite d'un recouvrement d'impôts sur le résultat de 699 751 \$ (2014 – 2 167 348 \$)	9	(1 984 649)	(6 181 452)
Profits (pertes) actuariel(le)s constaté(e)s sur l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite, déduction faite d'une charge d'impôts sur le résultat de 10 088 \$ (2014 – recouvrement d'impôts sur le résultat de 11 526\$)	9	28 612	(32 874)
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		(1 956 037)	(6 214 326)
Autres éléments du résultat global		(1 140 598)	(6 142 264)
Total du résultat global		14 790 202	4 905 078

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Supremex Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices clos les 31 décembre

	Capital-actions	Surplus d'apport	Déficit	Écart de change	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2013	9 885 008	280 108 017	(224 318 659)	(50 990)	65 623 376
Résultat net	—	—	11 047 342	—	11 047 342
Autres éléments du résultat global	—	—	(6 214 326)	72 062	(6 142 264)
Total du résultat global	—	—	4 833 016	72 062	4 905 078
Dividendes déclarés (<i>note 18</i>)	—	—	(6 209 416)	—	(6 209 416)
Actions rachetées et annulées (<i>note 16</i>)	(70 380)	(496 963)	—	—	(567 343)
Au 31 décembre 2014	9 814 628	279 611 054	(225 695 059)	21 072	63 751 695
Résultat net	—	—	15 930 800	—	15 930 800
Autres éléments du résultat global	—	—	(1 956 037)	815 439	(1 140 598)
Total du résultat global	—	—	13 974 763	815 439	14 790 202
Dividendes déclarés (<i>note 18</i>)	—	—	(5 895 591)	—	(5 895 591)
Actions rachetées et annulées (<i>note 16</i>)	(1 263)	(9 874)	—	—	(11 137)
Au 31 décembre 2015	9 813 365	279 601 180	(217 615 887)	836 511	72 635 169

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Supremex Inc.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2015 \$	2014 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net		15 930 800	11 047 342
Ajustements sans effet sur la trésorerie pour rapprocher le résultat net et le montant net des flux de trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles	8	4 110 569	3 567 177
Amortissement des immobilisations incorporelles	10	6 211 107	6 163 900
Amortissement des frais de financement reportés	14	188 073	438 330
(Profit) perte à la cession d'immobilisations corporelles		(6 740)	5 617
Profit à l'évaluation d'instruments financiers dérivés	14	(547 562)	(407 363)
Recouvrement d'impôt différé	15	(743 450)	(1 585 680)
Variation des avantages sociaux		(3 478 094)	420 364
		21 664 703	19 649 687
Variation du fonds de roulement			
Variation des créances clients		121 645	(1 185 205)
Variation des stocks		(1 082 191)	1 168 926
Variation des frais payés d'avance		(67 451)	(36 531)
Variation des dettes fournisseurs et charges à payer		(27 447)	2 001 023
Variation des provisions	13	(4 462)	(73 875)
Variation des impôts sur le résultat à payer		(386 685)	316 491
Variation des avantages sociaux		(93 631)	(73 900)
Flux de trésorerie des activités d'exploitation, montant net		20 124 481	21 766 616
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'entreprises, net de la trésorerie acquise	5	(15 392 198)	—
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	(1 303 568)	(1 963 481)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	10	(1 238 996)	—
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		416 102	8 000
Flux de trésorerie d'investissement, montant net		(17 518 660)	(1 955 481)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Augmentation (remboursement) des facilités de crédit garanties		6 423 370	(15 423 371)
Dividendes payés	18	(5 752 020)	(4 771 683)
Rachat de capital-actions pour annulation	16	(11 137)	(567 343)
Frais de financement engagés	14	(343 136)	(192 280)
Flux de trésorerie de financement, montant net		317 077	(20 954 677)
Variation nette de la trésorerie		2 922 898	(1 143 542)
Variation nette liée à la conversion de devises		246 940	1 416
Trésorerie au début de la période		364 079	1 506 205
Trésorerie à la fin de la période		3 533 917	364 079
Informations additionnelles ⁽¹⁾			
Intérêts payés		1 280 983	1 809 904
Intérêts reçus		2 920	8 637
Impôts sur le résultat payés		7 044 827	5 543 855
Impôts sur le résultat reçus		150 332	185 822

⁽¹⁾ Les montants payés ou reçus à titre d'intérêts et d'impôts sur le résultat ont été présentés comme flux de trésorerie des activités d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

1. INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ ET MODE DE PRÉSENTATION

Supremex Inc. (la « Société » ou « Supremex ») a été constituée en société par actions le 31 mars 2006 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les actions ordinaires (« action ordinaire ») de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (le « TSX »), sous le symbole SXP. Le siège social est situé au 7213, rue Cordner, à LaSalle, au Québec.

Les activités de Supremex suivent une tendance saisonnière avec des produits des activités ordinaires plus élevés durant la période d'août à février surtout en raison du nombre accru d'envois postaux et de publicités liés à des événements comme la rentrée scolaire, les campagnes de financement, la saison des Fêtes et la période des impôts.

Ces états financiers consolidés audités ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 17 février 2016.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation et déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité des activités et selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés qui ont été évalués à la juste valeur.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Supremex Inc. et de ses filiales en propriété exclusive, Buffalo Enveloppe Inc., Enveloppe Montréal (2008) Inc., Enveloppe Québec (2008) Inc., Classic Enveloppe Inc., Supremex Acquisition Inc., Supremex USA Inc. au 31 décembre 2015 et Buffalo Enveloppe Inc., Enveloppe Montréal (2008) Inc., Enveloppe Québec (2008) Inc. au 31 décembre 2014.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date où leur contrôle est acquis par la Société, et cessent d'être consolidées dès la perte du contrôle. La période visée par les états financiers des filiales et les méthodes comptables suivies par ces dernières correspondent à celles de la société mère. Tous les soldes, produits et charges, profits et pertes latents ainsi que les dividendes résultant de transactions intersociétés ont été éliminés à la consolidation.

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition correspond au total de la contrepartie versée, mesurée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont engagés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Le goodwill est initialement mesuré au coût, qui représente l'excédent de la contrepartie versée sur le montant net des actifs acquis et des passifs pris en charge identifiables de la Société. Si la contrepartie est inférieure à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé en résultat net.

À la suite de sa comptabilisation initiale, le goodwill est mesuré au coût moins toute dépréciation cumulée.

Secteurs d'activité

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'activité, soit la fabrication et la vente d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées et de produits connexes.

Conversion des devises

Les états financiers consolidés de Supremex sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant aussi sa monnaie fonctionnelle. Supremex et chacune de ses filiales déterminent leur propre monnaie fonctionnelle, et les éléments inclus dans chacun de leurs états financiers sont mesurés à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Transactions et soldes

Les transactions effectuées en devises sont initialement comptabilisées par les entités à l'aide du taux de change de leur monnaie fonctionnelle respective en vigueur au moment de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en monnaie fonctionnelle à l'aide du taux de change en vigueur à la date de clôture. Tout écart de change est ensuite enregistré dans l'état des résultats consolidé.

Les éléments non monétaires évalués au coût historique libellés en devises sont convertis à l'aide des taux de change en vigueur au moment des transactions initiales.

Filiale

Les actifs et passifs de la filiale étrangère sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs résultats sont convertis à l'aide du taux de change moyen en vigueur au cours de la période. Les écarts de change découlant de la conversion sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global. Au moment de la cession d'une filiale étrangère, le montant enregistré dans les autres éléments du résultat global correspondant à cette filiale étrangère est passé en résultat.

Constatation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des retours et rabais estimés, et à la suite des éliminations des transactions intersociétés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque les critères suivants sont satisfaits :

- les risques et avantages inhérents à la propriété des biens, notamment la responsabilité de gestion, ont été transférés à l'acheteur;
- le montant des produits des activités ordinaires peut être évalué de façon fiable;
- l'obtention d'avantages économiques est probable; et
- les coûts engagés ou devant être engagés peuvent être évalués de façon fiable.

Outre les principes généraux décrits ci-dessus, la Société applique des critères de constatation des produits des activités ordinaires particuliers concernant les ventes à livrer. Lorsque le client demande d'effectuer la transaction sous forme de vente à livrer, les produits des activités ordinaires sont constatés sur facturation au client des biens qui ont été produits, emballés et préparés pour l'expédition. Ces biens sont livrés dans un délai établi et sont isolés des stocks qui sont destinés à être vendus, le risque inhérent à la propriété des biens est assumé par le client, et les modalités et l'historique concernant le recouvrement des factures connexes correspondent à ceux de toutes les autres ventes.

Imposition

La charge d'impôts est composée de l'impôt exigible et de l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés à l'état des résultats consolidés sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits en résultat global ou directement aux capitaux propres.

Impôt exigible

La charge d'impôts exigibles se fonde sur les résultats de l'exercice, compte tenu des ajustements pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. L'impôt exigible est calculé à l'aide des taux d'imposition et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt concernant les situations où la réglementation fiscale est sujette à interprétation. Lorsque nécessaires, des provisions sont établies sur la base des montants que l'on s'attend à devoir verser aux administrations fiscales.

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon l'approche bilantielle, à partir des différences temporaires à la date de clôture. Il représente l'impôt que l'on s'attend à payer ou à recouvrer sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans l'état consolidé de la situation financière. Le calcul de l'impôt différé tient compte des taux d'imposition et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période et qui devraient s'appliquer au moment de la réalisation des actifs d'impôt différé ou du règlement des passifs d'impôt différé.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Les passifs d'impôt différé :

- sont généralement comptabilisés à l'égard de différences temporaires imposables;
- sont comptabilisés à l'égard de différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales, sauf si la Société peut contrôler la date à laquelle la différence temporelle se résorbera et qu'il est probable que la différence temporelle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible; et
- ne sont pas comptabilisés à l'égard de différences temporaires qui découlent du goodwill non déductible sur le plan fiscal.

Les actifs d'impôt différé :

- sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables, contre lesquels les différences temporaires (report de crédits d'impôt et de pertes inutilisés) pourront être appliquées, seront disponibles; et
- sont remis en question à la fin de chaque période et sont diminués dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour recouvrer tout ou une partie des actifs d'impôt différé.

Des actifs et passifs d'impôt différés ne sont pas comptabilisés à l'égard de différences temporaires qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. La transaction n'a aucune incidence sur le bénéfice comptable ou le bénéfice imposable au moment où elle est conclue. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est réévaluée à chaque date de clôture et diminuée dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables seront générés en quantité suffisante pour absorber une partie ou la totalité de l'actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non constatés sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où les bénéfices imposables futurs devraient permettre d'utiliser ces actifs d'impôt différé.

Taxes de vente

Les produits des activités ordinaires, les charges et les actifs sont comptabilisés déduction faite des taxes de vente, sauf :

- lorsque la taxe de vente découlant de l'achat d'actifs ou de services n'est pas recouvrable auprès de l'administration fiscale. En pareil cas, la taxe de vente est passée en charges ou comptabilisée dans le coût d'acquisition de l'actif;
- en ce qui concerne le montant des créances clients et des dettes fournisseurs qui inclut le montant de taxes de vente.

Le montant net des taxes de vente payable à l'administration fiscale ou recouvrable auprès de celle-ci est inclus dans les dettes fournisseurs et charges à payer dans l'état consolidé de la situation financière.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Avantages sociaux

La Société maintient trois régimes de retraite à prestations définies qui couvrent la quasi-totalité de ses employés. Deux de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. Au cours du troisième trimestre de 2012, la Société a effectué la conversion de ses régimes à prestations définies en régimes à cotisations définies, pour le service futur. Tous les régimes à prestations définies sont financés.

La charge de retraite de la période des régimes de retraite à prestations définies et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi est établie annuellement par calcul actuariel par des actuaires indépendants à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Le coût des services passés est comptabilisé en résultat dès la date de modification ou de réduction du régime, ou la date à laquelle la Société comptabilise les coûts de restructuration du régime correspondants.

L'actif ou le passif comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière représente la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de la période moins la juste valeur des actifs du régime et l'effet du plafond de l'actif, s'il y a lieu. La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées relativement aux services rendus à la fin de l'exercice est calculée par actualisation des versements de prestations prévus à l'aide des taux d'intérêt en vigueur pour les obligations de sociétés de première qualité qui sont libellées dans la monnaie de versement des prestations et qui ont une durée voisine de celle du passif de retraite connexe. Tous les écarts actuariels, les impacts de la règle du « plafond de l'actif » et le rendement sur l'actif, excluant l'intérêt net, sont comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Pour les régimes financés, les excédents sont comptabilisés seulement s'ils sont recouvrables, c'est-à-dire si ces excédents permettent à la Société de réduire, à son gré, ses cotisations futures au régime en prenant en considération les cotisations futures pour les passifs non financés. La recouvrabilité est fonction de la capacité de la Société à diminuer unilatéralement les cotisations futures au régime. La charge d'intérêt relative à l'obligation au titre des prestations de retraite constituées est calculée en appliquant le taux d'actualisation de l'exercice précédent au solde d'ouverture de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées ainsi que les entrées de trésorerie de l'exercice. Elle est comptabilisée dans les frais de financement de l'état consolidé des résultats. Tous les autres frais d'administration de la charge liée aux régimes de retraite sont comptabilisés dans les frais de vente et d'administration de l'état consolidé des résultats.

Les cotisations aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en résultat dès qu'elles sont engagées, soit à mesure que les services des membres du personnel concernés sont rendus.

31 décembre 2015 et 2014

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont généralement payables lorsque l'emploi prend fin avant la date normale de départ à la retraite ou lorsqu'un membre du personnel accepte volontairement de quitter son emploi contre indemnité. La Société comptabilise les indemnités de cessation d'emploi lorsqu'elle est manifestement engagée à mettre fin à l'emploi de membres du personnel actuels selon un plan officiel et détaillé sans possibilité réelle de se rétracter ou d'offrir des indemnités de cessation d'emploi pour encourager les départs volontaires.

Résultat net de base et dilué par action

La Société présente le résultat de base net par action pour ses actions ordinaires, calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé en utilisant la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût des produits finis et des produits en cours comprend les matières premières, la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les coûts indirects de fabrication. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif obtenu dans le cours normal des activités, déduction faite des frais de vente variables applicables.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur leurs durées de vie utile estimatives, comme suit :

Bâtiments	10 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée des baux
Matériel et outillage	7 à 15 ans
Mobilier de bureau	3 à 5 ans
Matériel informatique	3 ans

La valeur résiduelle, les méthodes d'amortissement et la durée de vie utile font l'objet d'un examen annuel avant la fin de chaque exercice et sont ajustées au besoin.

Immobilisations incorporelles

Au moment de l'acquisition, les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées à la juste valeur si elles découlent d'un regroupement d'entreprises, ou au coût dans les autres cas et sont ensuite comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations incorporelles acquises comprennent les relations clients et les ententes de non-concurrence et sont amorties selon la méthode linéaire sur une période de dix ans.

31 décembre 2015 et 2014

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Dépréciation d'actifs non financiers

Une charge de dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'un bien est moindre que sa valeur comptable. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur d'un bien, déduction faite des frais de vente, ou à sa valeur d'utilité si cette dernière est plus élevée. La Société suit l'évolution des pertes de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une reprise possible de ces pertes de valeur, autres que celles liées au goodwill.

La valeur comptable de toutes les immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles fait l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'elle pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables. La Société base son calcul de dépréciation sur des budgets détaillés et des projections qui couvrent généralement une période de quatre ans.

Dépréciation du goodwill

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel au 31 décembre ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait avoir subi une perte de valeur. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle se rattache le goodwill à sa valeur comptable. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats de la période au cours de laquelle la perte de valeur s'est produite.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour régler l'obligation à l'aide d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation. L'augmentation de la provision en raison du passage du temps est comptabilisée à titre de frais de financement.

Provisions pour frais de restructuration

Les provisions pour frais de restructuration sont seulement comptabilisées lorsque les critères généraux de comptabilisation des provisions sont atteints. De plus, un plan détaillé et officiel doit être suivi par la Société, et ce plan doit contenir les informations relatives à l'entité concernée, l'emplacement et le nombre d'employés touchés ainsi qu'une estimation détaillée des coûts associés et un calendrier approximatif. Les personnes touchées doivent aussi s'attendre à ce que la restructuration ait cours ou que sa mise en œuvre ait déjà commencé.

31 décembre 2015 et 2014

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Si la variation de la valeur temporelle de l'argent est importante, les provisions sont actualisées à l'aide d'un taux courant avant impôts qui reflète, lorsqu'il convient, les risques spécifiques à ces passifs. Lorsque l'actualisation est utilisée, l'augmentation de la provision liée au passage du temps est comptabilisée à titre de frais de financement.

Contrats de location

Les contrats de location sont classés soit comme contrats de location simples ou contrats de location-financement, selon la nature de la transaction au début du contrat. Le classement est réévalué si les modalités du contrat de location changent.

Contrat de location simple

Les contrats de location en vertu desquels le bailleur conserve une part importante des risques et avantages liés à la propriété sont classés à titre de contrat de location simple. Les paiements effectués relativement à un contrat de location simple sont passés en charges dans l'état consolidé des résultats de façon linéaire sur toute la durée du contrat.

Instruments financiers

Les actifs financiers de la Société sont classés dans les catégories suivantes : à la juste valeur en résultat ou prêts et créances. Le classement dépend des intentions au moment de l'acquisition des actifs financiers. La Société détermine le classement de ses actifs financiers au moment de leur comptabilisation initiale. Les passifs financiers sont classés à la juste valeur en résultat, au moment de l'acquisition. En ce qui concerne les actifs et passifs comptabilisés dans les états financiers consolidés de façon récurrente, la Société évalue, à la fin de chaque période, s'il y a eu des transferts entre les niveaux hiérarchiques de juste valeur.

Juste valeur par le biais du résultat net

Classement

Les actifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils sont acquis principalement afin d'être vendus à court terme, tel que les actifs financiers détenus à des fins de transaction ou s'ils ont été désignés ainsi par la Société. Les actifs de cette catégorie comprennent la trésorerie et les dérivés qui ne sont pas admissibles comme instrument de couverture.

Comptabilisation et évaluation

Les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés, initialement et par la suite, à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats. Les coûts de transaction sont passés en charges.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Prêts et créances

Classement

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont classés dans les actifs courants, sauf s'ils viennent à échéance plus de douze mois après la fin de la période. En pareil cas, ils sont classés dans les actifs non courants. Les prêts et créances de la Société comprennent les créances clients inscrites à l'état consolidé de la situation financière.

Comptabilisation et évaluation

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction et, par la suite, au coût amorti selon la méthode du taux effectif.

Perte de valeur des actifs financiers

À la fin de chaque période, la Société évalue s'il existe une indication objective d'une dépréciation d'un actif financier. La perte de valeur, égale à la différence entre la valeur comptable et la juste valeur actuelle, est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Passifs financiers

Les dettes fournisseurs et charges à payer, les dividendes à payer, les provisions et les facilités de crédit garanties sont classées à titre de passifs financiers. Elles sont initialement comptabilisées à la juste valeur, nette des frais de transaction directement imputables et, par la suite, au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers consolidés de la Société exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés des produits des activités ordinaires, des charges, des actifs et des passifs, ainsi que sur la divulgation de passifs éventuels à la fin de la période. Toutefois, l'incertitude relative à ces hypothèses et estimations pourrait nécessiter, dans les périodes futures, des ajustements importants à la valeur comptable de l'actif ou du passif concerné.

Les principales hypothèses concernant le futur et les autres sources d'incertitude liées aux estimations à la date de clôture qui pourraient entraîner des ajustements importants à la valeur comptable des actifs et des passifs d'ici la fin du prochain exercice financier sont les suivantes :

31 décembre 2015 et 2014

3. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES – (suite)

Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leurs justes valeurs estimatives respectives. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimatives. Cette façon de faire repose sur de nombreuses estimations et hypothèses significatives concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital.

Ces estimations et hypothèses permettent d'établir le montant à attribuer aux autres immobilisations incorporelles identifiables et au goodwill, ainsi que la période d'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables à durée définie. Si les événements ou résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses de manière défavorable, la Société risque de devoir augmenter ultérieurement la dotation aux amortissements et les pertes de valeur dans le futur (voir note 11).

Avantages sociaux

La Société parraine des régimes à prestations déterminés qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des membres du personnel visés. Le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux fait appel à des hypothèses, notamment le taux d'actualisation pour évaluer les obligations, le taux de mortalité prévu, l'âge prévu de la retraite, le taux attendu d'augmentation des salaires et le taux d'évolution du coût des soins de santé. Puisque le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux nécessite le recours à de nombreuses hypothèses, les valeurs établies lors du processus d'évaluation actuarielle comportent un élément d'incertitude (voir note 9). Les résultats réels différeront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses.

Impôts sur le résultat

La Société comptabilise une charge d'impôts sur le résultat pour chaque administration fiscale où elle exerce ses activités. Toutefois, le montant réel de la charge d'impôts sur le résultat n'est connu en définitive qu'après la production de la déclaration fiscale et son acceptation par les autorités fiscales, soit après la publication des états financiers. En outre, pour estimer la charge d'impôts, nous tenons compte de la probabilité de recouvrer les actifs d'impôt différé en nous fondant sur notre capacité à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes, avant leur échéance, contre les bénéfices imposables futurs. L'estimation se fonde sur les lois fiscales en vigueur et sur les bénéfices imposables futurs estimatifs. Si les estimations diffèrent de la déclaration fiscale finale, le résultat d'une période ultérieure pourrait être touché.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

3. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES – (suite)

La Société est assujettie à l'imposition dans de nombreuses administrations fiscales. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs est incertaine dans le cadre normal des activités. La Société maintient des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions fiscales faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels auprès des autorités fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions au titre des positions fiscales incertaines sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant qui devrait être payé, en se fondant sur une évaluation qualitative de toutes les informations pertinentes. La Société réévalue ces provisions à la fin de chaque période afin de voir si le montant est adéquat. Cependant, il se peut qu'une provision supplémentaire découle de vérifications effectuées ultérieurement par les autorités fiscales compétentes. Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à une cotisation fiscale différente de la charge d'impôts comptabilisée initialement, l'écart est comptabilisé dans la charge d'impôts de la période où le règlement définitif a lieu.

4. NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLE

De nouvelles normes, interprétations, modifications et améliorations des normes actuelles ont récemment été publiées. Les normes applicables à la Société qui sont touchées sont les suivantes :

- IFRS 9, *Instruments financiers*
IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, dicte les règles de publication de l'information financière au titre des actifs financiers et passifs financiers qui entraîneront la présentation d'informations pertinentes et utiles pour les lecteurs des états financiers aux fins de leur évaluation des montants, du calendrier et de l'incertitude des flux de trésorerie futurs d'une entité.

L'IFRS 9 entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

La Société a entrepris d'évaluer l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

- IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*
En mai 2014, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié une norme sur la comptabilisation des produits, soit l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui remplace IAS 18 *Produits des activités ordinaires*, IAS 11 *Contrats de construction* ainsi que plusieurs interprétations liées aux produits. L'IFRS 15 établit un modèle en cinq étapes qui s'appliquera aux produits des activités ordinaires tirés d'un contrat avec un client (exceptions limitées), peu importe le type de transactions ou le secteur d'activité générant des produits. Les exigences de la norme s'appliqueront également à la comptabilisation et à l'évaluation des profits et pertes à la vente de certains actifs non financiers qui ne sont pas un extrant des activités ordinaires de l'entité (p. ex., les ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

4. NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLE – (suite)

L'IFRS 15 s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. En septembre 2015, l'IASB a annoncé le report d'un an de la date d'entrée en vigueur de l'IFRS 15, initialement prévue le 1^{er} janvier 2017.

La Société a entrepris d'évaluer l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

- IFRS 16, *Contrats de location*
IFRS 16 s'applique rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et l'adoption anticipée est permise à condition que l'IFRS 15 ait été appliquée ou soit appliquée en même temps.

IFRS 16 énonce les nouveaux principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation et présente de nouvelles obligations d'information pour les deux parties à un contrat. La norme introduit un modèle unique de comptabilisation de tous les contrats par le preneur, sauf exception. Elle impose aux preneurs de comptabiliser la plupart des contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un actif lié au droit d'utilisation et une obligation locative.

- IAS 1, *Présentation des états financiers*
En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et un exposé-sondage proposant des modifications à l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, dans le cadre de son initiative relative aux informations à fournir. Cette initiative de l'IASB comprend un certain nombre de projets de mise en œuvre et de recherche, y compris un projet sur l'importance relative, une révision en profondeur de l'IAS 1, l'IAS 7 et l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* et une révision générale des exigences en matière d'informations à fournir dans les normes existantes.

Les modifications apportées à l'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. L'application anticipée est permise.

En cas d'adoption immédiate, ces modifications n'auraient aucune incidence importante sur les états financiers consolidés.

5. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Le 1^{er} décembre 2015, la Société a acquis les principaux éléments d'actif net de Premier Envelope Ltd. et des entités affiliées en exploitation pour une contrepartie au comptant de 6 100 000 \$. Premier Envelope est un fabricant bien établi d'enveloppes génériques et personnalisées opérant principalement dans l'Ouest Canadien.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

5. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES – (suite)

Cette acquisition permet à la Société d'améliorer de façon significative ses capacités manufacturières dans l'Ouest canadien et permet de libérer de façon efficace de la capacité provenant de ses opérations dans l'Est canadien afin de supporter ses objectifs de croissance aux États-Unis.

Le 8 octobre 2015, la Société a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation de Classic Envelope Inc. pour une contrepartie au comptant de 9 387 741 \$ (7 200 844 \$ US) incluant de la trésorerie de 95 543 \$ (73 287 \$ US). Cette entreprise est un fabricant et imprimeur d'enveloppes et de papier à en-tête en croissance basé au Massachusetts et desservant les grandes régions des villes de Boston et New York.

Cette acquisition fait partie de la stratégie à long terme de la Société qui vise à solidifier sa présence au sein de marchés porteurs et d'augmenter son offre de produits d'emballage et de produits spécialisés.

Le tableau suivant présente un sommaire préliminaire de la juste valeur estimative des actifs acquis et passifs pris en charge à la date d'acquisition qui a eu lieu au cours de l'exercice clos de 31 décembre 2015 :

	Premier Envelope Ltd. \$	Classic Envelope Inc. \$	Total \$
Actifs nets acquis			
Créances clients	1 561 419	1 358 633	2 920 052
Stocks	1 224 222	2 278 468	3 502 690
Frais payés d'avance	10 370	17 195	27 565
Total de l'actif courant	2 796 011	3 654 296	6 450 307
Immobilisations corporelles	1 895 859	3 429 840	5 325 699
Relations clients	1 669 000	1 598 336	3 267 336
Goodwill	131 019	3 527 601	3 658 620
Total de l'actif	6 491 889	12 210 073	18 701 962
Dettes fournisseurs et charges à payer	391,889	1 378 210	1 770 099
Passif d'impôt différé	—	1 539 665	1 539 665
Actifs nets acquis	6 100 000	9 292 198	15 392 198
Contreparties			
Trésorerie, nette de la trésorerie acquise	6 100 000	9 292 198	15 392 198
 Coût d'acquisition passé en charges	 183 494	 260 287	 443 781

L'état consolidé des résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 comprend les résultats opérationnels de Premier Envelope Ltd. et de Classic Envelope Inc. depuis leur date d'acquisition, soit des produits des activités ordinaires de 4 673 822\$. La juste valeur des créances clients acquises de 2 920 052 \$, dont aucun montant n'était considéré irrécouvrable à la date d'acquisition, est incluse dans les actifs courants dans la comptabilisation du regroupement d'entreprise.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

5. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES – (suite)

Si la Société avait acquis ces entreprises le 1^{er} janvier 2015, les produits des activités ordinaires de celles-ci auraient été d'environ 26 200 000\$.

Le montant du goodwill déductible à des fins fiscales est de 106 562 \$. Le goodwill relié aux acquisitions est composé de la croissance attendue et des synergies opérationnelles.

6. CRÉANCES CLIENTS

	31 décembre 2015 \$	31 décembre 2014 \$
Créances clients	20 503 055	17 533 332
Moins : Provision pour créances douteuses	(87 757)	(77 914)
Créances clients, montant net	20 415 298	17 455 418
Autres créances clients	943 528	1 105 001
	21 358 826	18 560 419

Les créances clients ne portent pas intérêt et sont généralement exigibles dans les 30 à 60 jours.

L'analyse de l'âge des créances clients, à chaque date de fin de période, était comme suit :

	31 décembre 2015 \$	31 décembre 2014 \$
Courant	13 979 732	12 272 608
31 – 60 jours	4 710 924	3 893 495
61 – 90 jours	1 437 496	1 056 440
91 – 120 jours	315 734	240 796
Plus de 120 jours	59 169	69 993
	20 503 055	17 533 332

Provision pour créances douteuses

Les variations de la provision pour créances douteuses sont comme suit :

	31 décembre 2015 \$	31 décembre 2014 \$
Solde au début de l'exercice	77 914	197 681
Acquisitions d'entreprises	25 664	—
Charge pour l'exercice	115 318	473
Montants utilisés	(120 989)	(121 213)
Montants inutilisés renversés	(10 682)	—
Incidence des pertes de change	532	973
Solde à la fin de l'exercice	87 757	77 914

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**31 décembre 2015 et 2014****6. CRÉANCES CLIENTS – (suite)**

La Société est exposée au risque de crédit normal concernant ses créances clients et constitue des provisions pour pertes de crédit éventuelles. Le risque de crédit lié aux créances clients est atténué du fait qu'aucun client ne représente un risque important et que la solvabilité des clients est évaluée avant de leur faire crédit.

7. STOCKS

	31 décembre 2015 \$	31 décembre 2014 \$
Matières premières	4 461 908	2 686 610
Produits en cours	329 869	196 024
Produits finis	10 771 836	8 096 098
	15 563 613	10 978 732

Le coût des stocks passé en charges et inclus dans les charges d'exploitation, incluant l'amortissement des immobilisations corporelles affecté aux stocks, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 est de 97 829 869 \$ (2014 – 92 136 451 \$).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain, bâtiments et améliorations locatives \$	Matériel et outillage \$	Matériel de bureau et informatique \$	Total \$
Coût :				
Au 31 décembre 2013	15 373 416	36 560 678	1 689 643	53 623 737
Acquisitions	—	1 902 046	61 435	1 963 481
Cessions	—	(40 057)	—	(40 057)
Écart de conversion	1 115	126 774	6 333	134 222
Au 31 décembre 2014	15 374 531	38 549 441	1 757 411	55 681 383
Acquisitions	50 209	1 110 603	142 756	1 303 568
Acquisitions d'entreprises (note 5)	—	5 303 667	22 032	5 325 699
Cessions	—	(504 001)	(19 459)	(523 460)
Écart de conversion	2 587	503 233	14 695	520 515
Au 31 décembre 2015	15 427 327	44 962 943	1 917 435	62 307 705
Amortissement cumulé :				
Au 31 décembre 2013	2 907 786	23 460 224	1 375 429	27 743 439
Amortissement	450 030	3 006 551	110 596	3 567 177
Cessions	—	(26 440)	—	(26 440)
Écart de conversion	1 115	56 129	6 333	63 577
Au 31 décembre 2014	3 358 931	26 496 464	1 492 358	31 347 753
Amortissement	449 924	3 543 662	116 983	4 110 569
Cessions	—	(114 098)	—	(114 098)
Écart de conversion	2 587	155 808	14 695	173 090
Au 31 décembre 2015	3 811 442	30 081 836	1 624 036	35 517 314
Valeur comptable nette :				
Au 31 décembre 2014	12 015 600	12 052 977	265 053	24 333 630
Au 31 décembre 2015	11 615 885	14 881 107	293 399	26 790 391

9. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

(a) Régimes de retraite

La Société offre trois régimes de retraite à prestations définies qui visent la quasi-totalité des employés salariés et employés horaires. Deux de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. Tous les régimes de retraite à prestations définies sont financés. Deux de ces régimes sont régis par la *Loi sur les régimes de retraite de l'Ontario*. Pour un de ces régimes, les prestations de retraite sont basées sur la rémunération moyenne des trois meilleures années alors qu'elles sont basées sur la rémunération moyenne finale des cinq meilleures années consécutives pour l'autre régime.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

**9. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES
COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE – (suite)**

Le troisième régime est régi par la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite du Québec* chapeautée par la Régie des rentes du Québec. Les prestations de retraite de ce régime sont basées sur la rémunération moyenne des cinq meilleures années consécutives. Au cours du troisième trimestre de 2012, la Société a converti, pour le service futur, ses régimes à prestations définies en régimes à cotisations définies.

En 2013, des modifications ont été apportées aux régimes de retraite à prestations définies, qui ont réduit, depuis le 1^{er} janvier 2013, les prestations de retraite anticipée et de rattachement.

Les régimes de retraite sont exposés au risque de taux d'intérêt et au changement de l'espérance de vie de ses retraités.

Les charges liées aux régimes à prestations et à cotisations définies, incluses dans les frais de vente et d'administration et les charges d'exploitation, sont comme suit :

	2015 \$	2014 \$
Régimes à prestations définies		
Frais d'administration	198 100	187 000
Gains sur services passés	(4 341 400)	(263 900)
Gain lié aux régimes à prestations définies	(4 143 300)	(76 900)
Charge liée aux régimes à cotisations définies	1 389 500	1 347 300
(Gain) perte lié(e) aux régimes de retraite	(2 753 800)	1 270 400

Les revenus d'intérêt sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées de 42 800 \$ (2014 – 384 500 \$) sont inclus dans les frais de financement de l'état consolidé des résultats (voir note 14).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

**9. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES
COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE – (suite)**

Le tableau suivant présente les variations de l'obligation au titre des prestations constituées et de la juste valeur des actifs des régimes, ainsi que de la situation de capitalisation des régimes à prestations définies.

	31 décembre 2015 \$	31 décembre 2014 \$
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées		
Obligation au titre des prestations au début de l'exercice	97 001 500	87 104 100
Charge d'intérêts	3 705 500	4 083 800
Cotisations des employés	76 500	600
Perte actuarielle provenant de modifications d'hypothèses financières	120 100	10 810 013
Gain actuariel provenant de l'expérience	(100 300)	(797 713)
Prestations versées	(4 240 100)	(3 935 400)
Gains sur services passés	(4 341 400)	(263 900)
Obligation au titre des prestations à la fin de l'exercice	92 221 800	97 001 500
Variation des actifs des régimes		
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	96 435 036	95 265 900
Revenu d'intérêt des actifs des régimes	3 748 300	4 468 300
(Pertes) gains actuariels	(2 664 600)	1 663 500
Cotisations de l'employeur	74 731	—
Cotisations des employés	76 500	600
Utilisation du surplus pour payer les cotisations de l'employeur	(1 311 306)	(840 864)
Prestations versées	(4 240 100)	(3 935 400)
Frais d'administration des régimes	(198 100)	(187 000)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	91 920 461	96 435 036
Obligation au titre des prestations de retraite constituées, nette	(301 339)	(566 464)

Les montants liés aux régimes à prestations définies inclus dans les autres éléments du résultat global, avant impôts, sont comme suit :

	2015 \$	2014 \$
Pertes actuarielles	(2 684 400)	(8 348 800)
	(2 684 400)	(8 348 800)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

**9. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES
COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE – (suite)**

Le montant cumulé des pertes actuarielles comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global est de 5 923 100 \$ au 31 décembre 2015 (2014 – profit de 3 238 700 \$).

Les hypothèses qui ont servi à calculer la charge de retraite nette sont les suivantes :

	2015 %	2014 %
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	3,90	4,00
Taux d'actualisation de la charge de retraite nette	4,00	4,80
Taux de croissance de la rémunération	2,50	3,25

La répartition des actifs moyens pondérés des régimes, au 31 décembre, est comme suit :

	2015 %	2014 %
Titres de capitaux propres		
Canadien	23,0	28,2
Institutions financières	5,4	5,9
Pétrole et gaz naturel	4,9	5,7
Communications et médias	3,2	4,5
Produits industriels	2,3	2,7
Autres	7,2	9,4
États-Unis	15,4	10,3
Technologies	2,8	1,8
Produits pharmaceutiques	2,7	1,7
Institutions financières	2,4	1,8
Autres	7,5	5,0
Europe, Australie et Moyen-Orient	11,2	9,1
Autres	3,1	2,3
	52,7	49,9
Titres à taux fixe ⁽¹⁾		
Canadien	37,3	—
Trésorerie et placements à court terme		
Canadien	10,0	50,1
Total	100,0	100,0
⁽¹⁾ Parts détenues dans des fonds de titres à taux fixe		

Tous les instruments de capitaux propres et d'emprunts sont classés au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs (cotés sur des marchés actifs).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

**9. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES
COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE – (suite)**

Les régimes de retraite ont une politique de placement qui vise une répartition des actifs comme suit : 50 % dans des titres de capitaux propres et 50 % dans des titres à revenus fixes. Aux 31 décembre 2015 et 2014, les régimes de retraite respectaient la répartition des actifs dictée dans la politique de placement.

Aux 31 décembre 2015 et 2014, il n'y avait aucune action de Supremex détenue dans les actifs des régimes de retraite de la Société.

La durée moyenne de l'obligation au titre de prestations de retraite constituées, au 31 décembre 2015, était de 15,0 années (2014 – 16,0 années).

Analyse de sensibilité

Pour la Société, une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux d'actualisation aurait comme effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations constituées d'environ 3,2 millions de dollars au 31 décembre 2015. Une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux de la rémunération aurait comme effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 0,4 million de dollars au 31 décembre 2015. Une hausse de un an de l'espérance de vie des participants aurait comme effet d'augmenter l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 2,8 millions de dollars au 31 décembre 2015. L'analyse de sensibilité a été déterminée à l'aide d'une méthode calculant l'impact d'un changement de 0,25 % dans les hypothèses clés sur la valeur de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées. Il n'y a eu aucun changement dans les méthodes et hypothèses utilisées pour déterminer l'analyse de sensibilité comparativement à l'année précédente.

b. Avantages complémentaires de retraite

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations de l'obligation au titre des prestations constituées des régimes :

	31 décembre 2015 \$	31 décembre 2014 \$
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées		
Obligation au titre des prestations au début de l'exercice	899 900	888 500
Charge d'intérêts (note 14)	11 100	40 900
(Gain) perte actuariel(le) provenant de modifications d'hypothèses financières	(38 700)	44 400
Prestations versées	(18 900)	(73 900)
Gain sur services passés (note 17)	(614 400)	—
Obligation au titre des prestations à la fin de l'exercice	239 000	899 900

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

**9. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES
COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE – (suite)**

Les avantages postérieurs à l'emploi et les avantages complémentaires de retraite ne sont pas capitalisés.

Les autres avantages complémentaires de retraite inclus dans les autres éléments du résultat global, avant impôts, sont constitués de gains actuariels de 38 700 \$ (2014 – pertes de 44 400 \$). Le montant cumulé des pertes actuarielles comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global était de 432 800 \$ au 31 décembre 2015 (2014 – 471 500 \$).

Les hypothèses qui ont servi à mesurer le coût des avantages complémentaires de retraite sont les suivantes :

	2015	2014
	%	%
Hypothèses moyennes pondérées		
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations	3,90	4,00
Taux d'actualisation du coût net des avantages pour la période	4,00	4,80

Au 31 décembre 2015, aucune couverture pour soins de santé et pour soins dentaires n'est offerte aux retraités. La durée moyenne de l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite, au 31 décembre 2015, est de 7,0 années.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Relations clients \$	Ententes de non- concurrence \$	Logiciel \$	Total \$
Coût				
Aux 31 décembre 2014 et 2013	60 884 000	755 000	—	61 639 000
Acquisitions	—	—	1 238 996	1 238 996
Acquisitions d'entreprises (note 5)	3 267 336	—	—	3 267 336
Écart de conversion	98 448	—	—	98 448
Au 31 décembre 2015	64 249 784	755 000	1 238 996	66 243 780
Amortissement cumulé :				
Au 31 décembre 2013	46 782 439	585 332	—	47 367 771
Amortissement	6 088 400	75 500	—	6 163 900
Au 31 décembre 2014	52 870 839	660 832	—	53 531 671
Amortissement	6 135 607	75 500	—	6 211 107
Écart de conversion	330	—	—	330
Au 31 décembre 2015	59 006 776	736 332	—	59 743 108
Valeur comptable nette :				
Au 31 décembre 2014	8 013 161	94 168	—	8 107 329
Au 31 décembre 2015	5 243 008	18 668	1 238 996	6 500 672

Au 31 décembre 2015, le logiciel n'est pas amorti puisque le projet n'est pas complété.

11. GOODWILL

	\$
Coût	
Aux 31 décembre 2014 et 2013	46 889 125
Acquisitions d'entreprises (note 5)	3 658 620
Écart de conversion	217 279
Au 31 décembre 2015	50 765 024

Test de dépréciation du goodwill

La Société a effectué le test de dépréciation annuel en date du 31 décembre 2015, selon sa méthode comptable décrite à la note 2. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie excédait la valeur comptable. Par conséquent, aucune dépréciation du goodwill n'a été enregistrée.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

11. GOODWILL – (suite)

Méthode d'évaluation

La Société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour déterminer la valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie. Depuis le dernier test de dépréciation annuel, la Société n'a pas apporté de changement à la méthode d'évaluation utilisée pour évaluer la dépréciation du goodwill.

Hypothèses significatives

L'approche basée sur les produits est basée sur la valeur des flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera. La méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie, qui a été utilisée en date du 31 décembre 2015, nécessite de prévoir les flux de trésorerie et de les actualiser. Le processus d'actualisation utilise un taux de rendement qui correspond au risque rattaché aux activités de la Société ou à l'actif et tient compte de la valeur temporelle de l'argent. Cette approche nécessite des hypothèses relativement à la croissance ou la décroissance des produits des activités ordinaires, des marges bénéficiaires, des taux d'imposition et des taux d'actualisation.

Croissance ou décroissance des produits des activités ordinaires

Les hypothèses utilisées étaient fondées sur le budget interne de la Société. La Société a prévu les produits des activités ordinaires, les marges bénéficiaires et les flux de trésorerie sur une période de quatre ans qui reflète la demande décroissante dans le marché canadien de l'enveloppe, la capacité de croissance dans le marché des enveloppes aux États-Unis et a, par la suite, utilisé un taux de déclin perpétuel à long terme. Afin de déterminer ces projections, la Société s'est fondée sur l'expérience, les récentes acquisitions, les tendances économiques de même que les tendances de l'industrie et du marché.

Taux d'actualisation

La Société a présumé un taux d'actualisation avant impôts afin de calculer la valeur actuelle de ses flux de trésorerie prévus. Le taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») pour des sociétés comparables œuvrant dans des secteurs semblables. Le CMPC est une estimation du taux de rendement global requis sur un placement en titres d'emprunt et de capitaux propres et sert de point de départ pour établir un taux d'actualisation approprié. La détermination du CMPC requiert une analyse séparée du coût des titres de capitaux propres et de créance, et considère une prime de risque basée sur une évaluation des risques liés aux prévisions des flux de trésorerie.

Les hypothèses clés utilisées lors du test de dépréciation étaient les suivantes :

	2015	2014
Taux d'actualisation avant impôts	16,6 %	18,3 %
Taux d'imposition	26,0 %	26,0 %
Taux de déclin perpétuel	3,0 %	3,0 %

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

11. GOODWILL – (suite)

Sensibilité

Lors du test de dépréciation le plus récent, si le taux d'actualisation avait augmenté à 33,1% ou si le taux de déclin perpétuel avait augmenté à 53,7 %, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie aurait été égale à la valeur comptable, au 31 décembre 2015.

12. DETTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	31 décembre 2015 \$	31 décembre 2014 \$
Dettes fournisseurs	8 175 683	8 036 688
Charges à payer	9 972 032	8 382 614
	18 147 715	16 419 302

Les dettes fournisseurs ne portent pas intérêt et sont généralement réglées dans les 20 à 60 jours.

13. PROVISIONS

Dans le cadre de l'acquisition de NPG Enveloppe (« NPG ») en 2007, d'Enveloppe Montréal Inc. (« Montréal ») en 2008 et de Pioneer Enveloppe Ltd. (« Pioneer ») en 2010, la Société a adopté un plan afin d'intégrer et de restructurer chacune des entreprises acquises. À ce titre, la Société a enregistré une provision relativement aux indemnités de départ et frais de réaffectation et de retrait pour certains employés et certaines installations des entreprises acquises. Au 31 décembre 2015, le solde de la provision pour frais de restructuration était de 0,3 million de dollars (0,3 million de dollars au 31 décembre 2014). Ce montant est lié à des indemnités de départ différées pour des employés en invalidité longue durée et est payable sur demande.

Le tableau suivant présente un sommaire des montants comptabilisés et payés relativement aux frais de restructuration :

	31 décembre 2015 \$	31 décembre 2014 \$
Solde au début de l'exercice	337 401	411 276
Paievements au comptant	(4 462)	(73 875)
Solde à la fin de l'exercice	332 939	337 401

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

14. FACILITÉS DE CRÉDIT GARANTIES

Le 6 octobre 2015, la Société a conclu une convention de facilité de crédit renouvelable de premier rang d'une durée de cinq ans d'un montant en capital de 50 millions de dollars. Aucun remboursement de capital n'est requis avant l'échéance. Cette facilité remplace les facilités de crédit existantes assorties d'échéances de trois ans, qui consistaient en une facilité renouvelable de 15 millions de dollars et en un prêt à terme de 25 millions de dollars. Cette facilité porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien ou le taux des acceptations bancaires, majoré chacun des marges applicables se situant entre 1,50% et 1,75%.

La facilité de crédit garantie est utilisée pour le fonds de roulement, les dépenses en capital et d'autres fins générales de l'entreprise. Elle est garantie par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant tous les actifs de la Société et de ses filiales et est soumise à certaines clauses restrictives, dont la Société est tenue, entre autres conditions, de respecter. Durant 2015, la Société était en conformité avec ces clauses restrictives.

Au 31 décembre 2014, la Société disposait de facilités de crédit consistant en une facilité de crédit renouvelable de 15 millions de dollars et en un prêt à terme de 25 millions de dollars. Ces facilités portaient intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien ou le taux des acceptations bancaires, majoré chacun des marges applicables si situant entre 1,50% et 1,75%.

Les montants dus en vertu des facilités de crédit garanties sont les suivants :

	31 décembre 2015 \$	31 décembre 2014 \$
Facilité d'exploitation	—	767 106
Prêt à terme	—	21 809 524
Facilité de crédit renouvelable	29 000 000	—
Moins : Frais de financement reportés, montant net	(325 979)	(170 916)
	28 674 021	22 405 714
Tranche courante	—	(5 221 115)
Tranche non courante des facilités de crédit garanties	28 674 021	17 184 599

Aucun remboursement minimum n'est requis sur la facilité de crédit garantie.

Au 31 décembre 2015, la Société avait des lettres de crédit pour un total de 50 000 \$ (2014 - 1 145 000 \$).

Au 31 décembre 2015, le taux d'intérêt effectif sur les facilités de crédit garanties était de 2,59 % (3,42 % au 31 décembre 2014).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

14. FACILITÉS DE CRÉDIT GARANTIES – (suite)

Les frais de financement sont comme suit :

	2015 \$	2014 \$
Intérêts sur les facilités de crédit garanties	1 348 008	1 643 440
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées (note 9)	(42 800)	(384 500)
Intérêt sur les avantages complémentaires de retraite (note 9)	11 100	40 900
Autres intérêts	9 600	2 892
Amortissement des frais de financement reportés	188 073	438 330
Profit à l'évaluation de l'instrument financier dérivé (swap de taux d'intérêt)	(547 562)	(407 363)
	966 419	1 333 699

15. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôts sur le résultat

Les éléments importants composant la charge d'impôts enregistrée dans l'état consolidé des résultats sont comme suit :

	2015 \$	2014 \$
Charge d'impôts exigibles :		
Charge d'impôts exigibles	6 620 621	5 682 759
Charge d'impôt différé :		
Reprise des différences temporaires	(743 321)	(1 581 486)
Charge d'impôts sur le résultat	5 877 300	4 101 273

L'impôt enregistré sur les autres éléments du résultat global est comme suit :

	2015 \$	2014 \$
Impôt différé attribuable à des éléments imputés directement aux capitaux propres durant l'exercice :		
Avantage d'impôt différé attribuable aux pertes actuarielles sur les régimes de retraite à prestations définies	(699 751)	(2 167 348)
Avantage d'impôt différé attribuable aux profits (pertes) actuariel(le)s constatées sur l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	10 088	(11 526)
Avantage d'impôt différé enregistré directement dans les autres éléments du résultat global	(689 663)	(2 178 874)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

15. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT – (suite)

La charge d'impôts sur le résultat diffère de la charge qui aurait été obtenue en appliquant le taux d'imposition canadien combiné (taux fédéral et provinciaux) en raison des éléments suivants :

	2015 \$	2014 \$
Résultat avant les impôts sur le résultat	21 808 100	15 148 615
Charge d'impôts sur le résultat au taux combiné (fédéral et provinciaux) prévu par la loi de 26,0 % (2014 – 25,9 %)	5 675 849	3 934 095
Effet du changement de taux d'imposition en vigueur	6 555	2 754
Différentiel de taux d'impôt sur le revenu des filiales étrangères	53 535	58 626
Charges non déductibles et autres	141 361	105 798
Charge d'impôts sur le résultat	5 877 300	4 101 273

Impôt différé

L'impôt différé se rapporte aux éléments suivants :

	État consolidé de la situation financière		État consolidé des résultats	
	31 décembre 2015 \$	31 décembre 2014 \$	31 décembre 2015 \$	31 décembre 2014 \$
Actifs d'impôt différé				
Actif (passif) au titre des prestations constituées	78 551	147 098	768 297	(98 204)
Goodwill	1 339 488	1 567 536	228 048	178 144
Passif financier dérivé	—	142 189	142 189	105 669
Divers	244 928	316 860	62 918	27 509
Pertes autres qu'en capital	145 942	—	22 529	16 407
	1 808 909	2 173 683	1 223 981	229 525
Passifs d'impôt différé				
Immobilisations corporelles	3 162 455	2 779 381	763 478	292 329
Immobilisations incorporelles	835 866	1 399 906	1 202 416	1 518 677
Divers	229 879	212 811	1 408	5
	4 228 200	4 392 098	1 967 302	1 811 011
Recouvrement d'impôt différé			(743 321)	(1 581 486)
Passifs d'impôt différé, montant net	(2 419 291)	(2 218 415)		

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

15. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT – (suite)

Rapprochement des passifs d'impôt différé nets

	2015 \$	2014 \$
Solde au début de l'exercice	(2 218 415)	(5 982 971)
Recouvrement d'impôts au cours de l'exercice enregistré dans l'état consolidé des résultats	743 321	1 581 486
Avantage d'impôt enregistré dans les autres éléments du résultat global	689 663	2 178 874
Autres	129	4 196
Impôt différé provenant des acquisitions d'entreprises (note 5)	(1 539 665)	—
Écart de conversion sur l'impôt différé	(94 324)	—
Solde à la fin de l'exercice	(2 419 291)	(2 218 415)

16. CAPITAL-ACTIONS

Un nombre illimité d'actions ordinaires peuvent être émises. Chaque action ordinaire représente la participation indivise proportionnelle d'un actionnaire dans la Société. Chaque action ordinaire confère à son détenteur une voix à toutes les assemblées des actionnaires et lui permet de participer également et proportionnellement à toutes les distributions de la Société, le cas échéant, et, dans l'éventualité d'une distribution obligatoire de la totalité des biens de la Société, à l'actif net de la Société restant après le règlement de toutes les dettes de celle-ci.

La variation du capital-actions est comme suit :

	Nombre d'actions ordinaires	Capital- actions \$
Solde au 31 décembre 2013	28 960 867	9 885 008
Rachat de capital-actions pour annulation	(206,200)	(70 380)
Solde au 31 décembre 2014	28 754 667	9 814 628
Rachat de capital-actions pour annulation	(3 700)	(1 263)
Solde au 31 décembre 2015	28 750 967	9 813 365

La Société a racheté 3 700 actions ordinaires pour annulation dans le cadre du programme de rachat d'actions pour une contrepartie de 11 137 \$ et a conclu son offre publique de rachat le 11 mai 2015. L'excédent du prix d'achat des actions ordinaires sur la valeur comptable moyenne de 9 874 \$ (2014 – 496 963 \$) a été comptabilisé en réduction du surplus d'apport.

Dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités ayant débuté le 2 juillet 2015, la Société peut acheter, à des fins d'annulation, un maximum de 1 435 000 actions ordinaires jusqu'au 1^{er} juillet 2016.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

16. CAPITAL-ACTIONS – (suite)

Le 15 décembre 2015, la Société a adopté un régime d'unités d'actions différées (UAD) pour les membres du conseil d'administration. Le régime UAD permet aux participants de recevoir, en tant que membre du conseil d'administration, une rémunération en trésorerie égale au prix du marché des actions ordinaires de la Société pour chaque UAD à la date de résiliation.

Chaque participant au régime d'UAD peut choisir de recevoir à chaque année fiscale, à titre d'administrateur, jusqu'à 100 % de ses jetons de présence annuels en UAD. Les UAD sont passées en charges à mesure qu'elles sont gagnées et leur coût est déterminé en utilisant un modèle d'évaluation. Toutes les UAD émises et en circulation sont évaluées à chaque période de déclaration.

La charge de rémunération liée aux UAD est incorporée dans les frais de vente et d'administration et le passif correspondant présenté dans les dettes fournisseurs et charges à payer pour chaque participant demeurant actif, en tant que membre du conseil d'administration. Au 31 décembre 2015, il n'y avait pas d'UAD émises et en circulation.

17. FRAIS DE VENTE ET D'ADMINISTRATION ET CHARGES D'EXPLOITATION

	2015 \$	2014 \$
Salaires	33 353 444	31 502 045
Charges sociales	4 703 580	4 309 728
(Gain) charge attribuables aux de régimes de retraite (note 9)	(2 753 800)	1 270 400
Avantages complémentaires de retraite (note 9)	(614 400)	—
Charges d'avantages du personnel	34 688 824	37 082 173
Matières premières et autres achats	58 447 167	53 343 163
Autres	16 073 012	15 243 721
	109 209 003	105 669 057

18. DIVIDENDES

Les dividendes déclarés du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015 sont comme suit :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par action \$	Dividende \$
20 février 2015	31 mars 2015	14 avril 2015	0,05	1 437 548
7 mai 2015	30 juin 2015	14 juillet 2015	0,05	1 439 191
30 juillet 2015	30 septembre 2015	14 octobre 2015	0,05	1 437 548
5 novembre 2015	31 décembre 2015	14 janvier 2016	0,055	1 581 304
Total				5 895 591

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

18. DIVIDENDES – (suite)

Les dividendes déclarés du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014 sont comme suit :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par action \$	Dividende \$
19 février 2014	28 février 2014	14 mars 2014	0,04	1 158 435
22 avril 2014	25 avril 2014	6 mai 2014	0,04	1 158 434
17 juin 2014	30 juin 2014	11 juillet 2014	0,04	1 156 975
31 juillet 2014	30 septembre 2014	10 octobre 2014	0,045	1 297 839
6 novembre 2014	31 décembre 2014	12 janvier 2015	0,05	1 437 733
Total				6 209 416

19. ENGAGEMENT, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Engagements de contrats de location simple

La Société a conclu des contrats de location simple principalement à l'égard des bâtiments.

Les paiements minimums exigés en vertu de ces contrats de location non résiliables sont comme suit :

	31 décembre 2015 \$
Moins d'un an	2 814 967
Plus d'un an, mais moins de cinq ans	6 253 899
Plus de cinq ans	1 606 727
	10 675 593

Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à divers réclamations, litiges et poursuites. Ces litiges peuvent comporter de nombreuses incertitudes, et l'issue de chaque cause est imprévisible. De l'avis de la direction, le règlement de ces litiges ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société a conclu des ententes qui possèdent des caractéristiques correspondant à la définition d'une garantie. Ces ententes peuvent exiger que la Société compense les autres parties de l'entente pour les coûts engagés et les pertes subies par suite de divers événements, notamment le non-respect de déclarations et de garanties, la perte de droits de propriété ou les dommages à la propriété, les réclamations pouvant découler de la prestation de services et les obligations environnementales. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties aux contreparties comme suit :

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

19. ENGAGEMENT, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES – (suite)

Contrats de location simple

La Société s'est engagée en vertu de clauses générales d'indemnisation, en tant que preneur dans le cadre de nombreux contrats de location, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces contrats de location viennent à échéance à différentes dates jusqu'en novembre 2025. Certains contrats de location comportent des options de renouvellement. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Société d'évaluer le montant total éventuel qu'il pourrait devoir verser à ses bailleurs, puisque ces événements n'ont pas encore eu lieu. Par le passé, la Société n'a pas eu à verser de montants importants en vertu de ces contrats et possède une couverture d'assurance pour certaines des obligations contractées. Au 31 décembre 2015, la Société n'avait constaté aucun passif lié à ces indemnités.

20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La rémunération des principaux dirigeants de la Société est comme suit :

	2015 \$	2014 \$
Avantages sociaux à court terme	1 776 769	1 338 813
Avantages postérieurs à l'emploi	72 885	46 353
Prestations de terminaisons	—	665 000
	1 849 654	2 050 166

Les montants indiqués dans ce tableau représentent les montants enregistrés à titre de charge concernant les principaux dirigeants durant les exercices correspondants.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Société a reçu dans le cours normal des activités, des services d'un ancien actionnaire important, Clarke Inc., et de ses filiales pour un montant de 37 334 \$. Outre la rémunération attribuée aux principaux dirigeants, aucune transaction entre parties liées n'est survenue en 2015.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

21. INSTRUMENTS FINANCIERS – (suite)

Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers inclus dans les états de la situation financière sont comme suit :

31 décembre 2015

	Prêts et créances	Actifs à la juste valeur par le biais du résultat net	Autres passifs financiers	Total
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	—	3 533 917	—	3 533 917
Créances clients	21 358 826	—	—	21 358 826
Dettes fournisseurs et charges à payer	—	—	(16 768 700)	(16 768 700)
Dividende à payer	—	—	(1 581 303)	(1 581 303)
Provisions	—	—	(332 939)	(332 939)
Facilités de crédit garanties	—	—	(29 000 000)	(29 000 000)
Total	21 358 826	3 533 917	(47 682 942)	(22 790 199)

31 décembre 2014

	Prêts et créances	Actifs à la juste valeur par le biais du résultat net	Dérivés	Autres passifs financiers	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	—	364 079	—	—	364 079
Créances clients	18 560 419	—	—	—	18 560 419
Dettes fournisseurs et charges à payer	—	—	—	(15 103 325)	(15 103 325)
Dividende à payer	—	—	—	(1 437 733)	(1 437 733)
Provisions	—	—	—	(337 401)	(337 401)
Facilités de crédit garanties	—	—	—	(22 576 630)	(22 576 630)
Passif financier dérivé	—	—	(547 562)	—	(547 562)
Total	18 560 419	364 079	(547 562)	(39 455 089)	(21 078 153)

Justes valeurs

La valeur comptable des facilités de crédit garanties se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur nature et du taux d'intérêt variable.

La juste valeur du swap de taux d'intérêt est évaluée en utilisant une technique d'évaluation généralement acceptée, soit la valeur actualisée de la différence entre la valeur du swap selon les taux d'intérêt variables (estimés selon la courbe des taux d'intérêt prévus) et la valeur du swap selon le taux d'intérêt fixe de ce swap. Le risque de crédit de la Société est également considéré dans la détermination de cette juste valeur.

Pour le swap de taux d'intérêt et les facilités de crédit garanties, la Société a classé l'évaluation à la juste valeur au niveau 2, car elle repose essentiellement sur des données observables sur le marché, soit des taux d'intérêt.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

21. INSTRUMENTS FINANCIERS – (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents risques financiers, dont le risque de crédit, le risque d'illiquidité et le risque de marché. Afin de limiter l'incidence de ces risques sur ses produits, charges et flux de trésorerie, la Société peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La direction de la Société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables, et n'utilise les instruments financiers dérivés que pour gérer les risques, les engagements ou les obligations existants ou prévus à la lumière de son expérience passée.

Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la trésorerie et des créances clients. L'encaisse de la Société est investie dans des banques canadiennes de l'Annexe 1 afin d'atténuer celui-ci.

Le risque de crédit provient d'une éventuelle incapacité des clients à respecter leurs obligations comme convenu. Le risque de crédit lié aux créances clients est atténué par les activités de surveillance mises en place, par l'absence de concentration de la clientèle et par la base diversifiée de clients. Par le passé, la Société n'a jamais eu à radier un montant appréciable de créances clients. Aux 31 décembre 2015 et 2014, le total des créances clients en retard de paiement depuis plus de 90 jours était de moins de 5 % (voir note 6). La Société ne détient aucune sûreté additionnelle à titre de garantie.

Risque d'illiquidité

La Société est exposée au risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers dans les délais établis selon les modalités de ses engagements et à un prix raisonnable. La Société gère ce risque en s'assurant d'avoir un montant suffisant de trésorerie et en ayant recours, au besoin, à ses facilités de crédit. La Société examine constamment les flux de trésorerie prévus et réels pour s'assurer d'avoir accès à des facilités de crédit appropriées. La Société examine constamment son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt et a décidé de ne pas conclure un swap de taux d'intérêt puisque le niveau d'endettement n'était pas assez élevé au 17 février 2016.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

21. INSTRUMENTS FINANCIERS – (suite)

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés des passifs financiers non dérivés et dérivés selon leurs échéances, soit la durée restante entre le 31 décembre et la date d'échéance contractuelle de l'obligation.

31 décembre 2015	Moins de 3 mois \$	3 - 12 mois \$	1 - 5 ans \$	Total \$
Dettes fournisseurs et charges à payer	16 768 700	—	—	16 768 700
Dividende à payer	1 581 303	—	—	1 581 303
Provisions	332 939	—	—	332 939
Facilités de crédit garanties	—	—	29 000 000	29 000 000
	18 682 942	—	29 000 000	47 682 942

31 décembre 2014	Moins de 3 mois \$	3 - 12 mois \$	1 - 5 ans \$	Total \$
Dettes fournisseurs et charges à payer	15 103 325	—	—	15 103 325
Dividende à payer	1 437 733	—	—	1 437 733
Provisions	337 401	—	—	337 401
Facilités de crédit garanties	892 857	4 328 258	17 355 515	22 576 630
Passif financier dérivé	123 525	337 919	105 551	566 995
	17 894 841	4 666 177	17 461 066	40 022 084

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de conversion sur devises et des taux d'intérêt entraînent une variation de la valeur des instruments financiers de la Société. L'objectif de la gestion du risque du marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement lié à ce risque.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt surtout sur ses facilités de crédit garanties. La Société gère son risque de taux d'intérêt en s'assurant d'avoir un portefeuille équilibré de prêts à taux fixe et variable dépendamment du niveau d'exposition de la Société. En outre, la fluctuation des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence sur les charges d'intérêts de sa facilité de crédit et sur les produits réalisés sur sa trésorerie. La Société investit sa trésorerie dans des instruments très liquides afin de protéger son capital et de générer un rendement raisonnable lorsque nécessaire.

Le 31 décembre 2015, si les taux d'intérêt avaient varié de 25 points de base, à la hausse ou à la baisse, toutes choses étant égales par ailleurs, le résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 aurait été supérieur ou inférieur de 23 678 \$ (2014 – 4 156 \$).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

21. INSTRUMENTS FINANCIERS – (suite)

Risque de change

La Société est exposée aux fluctuations du taux de change américain étant donné qu'une partie de ses activités sont menées aux États-Unis et qu'une portion des acquisitions et des dépenses en capital sont contractées en dollars américains. La Société revoit régulièrement son exposition aux fluctuations du taux de change américain et a décidé de ne pas conclure de transactions sur dérivés pour l'instant étant donné que le risque n'est pas important.

Au 31 décembre 2015, les actifs (passifs) financiers nets en dollars canadiens de la Société, libellés en devises américaines, s'établissaient à 1 849 867 \$ (2014 – (2 211 939 \$)).

Le 31 décembre 2015, si le dollar canadien avait varié de 5 %, à la hausse ou à la baisse, en comparaison avec le dollar américain sur les instruments financiers détenus à cette date, toutes choses étant égales par ailleurs, le résultat net de la Société pour l'exercice clos à cette date aurait été supérieur ou inférieur de 92 493 \$ (2014 – 110 597 \$), alors que les autres éléments du résultat global auraient varié à la hausse ou à la baisse de 132 014\$ (2014 – 45 105\$)

22. GESTION DU CAPITAL

Le capital de la Société est composé des droits des actionnaires et des facilités de crédit garanties. La Société maintient son capital à un niveau approprié pour atteindre plusieurs objectifs, à savoir :

- assurer la pérennité de son capital afin de poursuivre ses activités d'exploitation;
- respecter certaines clauses restrictives financières en vertu des facilités de crédit garanties;
- préserver sa flexibilité financière dans le but de saisir d'éventuelles occasions, lorsqu'elles surviennent; et
- assurer la croissance soutenue de la valeur des actions.

La Société évalue continuellement la suffisance de sa structure du capital et fait des ajustements en fonction de sa stratégie, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque de l'entreprise pour atteindre les objectifs susmentionnés. La Société surveille également de près son capital afin de s'assurer de respecter les ratios BAIIA/facilités de crédit garanties et de couverture de charges fixes comme il est défini dans la convention de crédit.

La structure de capital de la Société est constituée des capitaux propres et des facilités de crédit garanties, moins la trésorerie. La structure de capital se présente comme suit :

	31 décembre 2015 \$	31 décembre 2014 \$
Facilités de crédit garanties	28 674 021	22 576 630
Trésorerie	(3 533 917)	(364 079)
Dette nette	25 140 104	22 212 551
Capitaux propres	72 635 169	63 751 695

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

22. GESTION DU CAPITAL – (suite)

La Société n'est assujettie à aucune exigence liée à son capital, à l'exception de certaines restrictions provenant des conditions dans ses ententes de facilités de crédit garanties.

23. INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'activité, soit la fabrication et la vente d'enveloppes. Au 31 décembre 2015, les actifs non courants de la Société totalisaient 74 347 005 \$ au Canada et 9 709 082 \$ aux États-Unis (au 31 décembre 2014 – 78 640 750 \$ et 689 334 \$, respectivement). Les produits des activités ordinaires de la Société se sont élevés à 115 645 871 \$ au Canada et 26 652 587 \$ aux États-Unis pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, selon l'emplacement des clients (2014 – 116 421 849 \$ au Canada et 15 466 216 \$ aux États-Unis, respectivement).

24. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 17 février 2016, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action ordinaire, payable le 14 avril 2016 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 2016.

La Société a racheté, après la fin de l'exercice, 106 196 actions ordinaires pour annulation dans le cadre du programme de rachat d'actions, pour une contrepartie totale de 499 703 \$.

25. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.